L'enseignement supérieur en France de 1890 à nos jours (Etude statistique).

Numéro d'inventaire : 1979.31455
Auteur(s) : Mouton
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Éditeur : Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble (Grenoble)
Date de création : 1968
Description : Tapuscrit.
Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Communication pour le Colloque d'histoire scolaire et universitaire (3 et 4 mai 1968).
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation
Filière : Université
Niveau : Supérieur
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 40

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES
DE GRENOBLE

-

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE DE 1890 A NOS JOURS
(Etude Statistique)

-

Par Melle MOUTON
Agrégée de l'Université
Assistante à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Grenoble

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE DE 1890 A NOS JOURS

(Etude Statistique)

-

L'histoire de l'Enseignement Supérieur en France reste à écrire : les Archives, là où une bonne fortune les a laissé subsister, n'ont pas encore livré leurs secrets. Aussi, dans l'état actuel des connaissances, est-il difficile, impossible même, de présenter une étude statistique des Facultés au XIXe siècle. Quelques estimations chiffrées, rares et dispersées, jalons plantés de loin en loin, permettent mal de suivre les traces de l'évolution des effectifs universitaires. Nous nous bornerons donc à brosser à larges traits un tableau de l'Enseignement Supérieur au siècle dernier.

Pour la période plus récente - à partir de 1890 précisément - nous disposons de séries statistiques annuelles, continues. Depuis le deuxième Après-Guerre, en effet, et en particulier depuis dix ans, grâce aux travaux de l'I.N.S.E.E. et du B.U.S., des publications voient le jour, qui ne cessent d'ouvrir l'éventail de nos informations sur les problèmes scolaires contemporains en général et aussi sur le monde étudiant. Il est possible maintenant de reconstituer le mouvement des effectifs, par sexe, par tranche d'âges, par discipline, par Université ; les résultats aux examens, le nombre de diplômes annuellement délivrés sont connus, comme l'origine sociale des Etudiants et la catégorie professionnelle à laquelle leurs parents appartiennent.

Sauf indication contraire, la plupart des matériaux rassemblés pour cette étude ont été empruntés à l'Annuaire Statistique de la France, Résumé Retrospectif, 1966. Cet annuaire ne donne pas de renseignements au-delà de 1963-1964. Pour les années 1965,1966,1967, des indications partielles sont fournies par les Informations Statistiques du Ministère de l'Education Nationale.

On trouvera à la fin de cette étude un tableau récapitulatif des principaux chiffres cités et des graphiques représentant l'évolution des effectifs de l'Enseignement Supérieur Public et la répartition des Etudiants par discipline de 1890 à 1940 et de 1940 à 1966.

La présentation de ces données devrait permettre de dégager l'originalité de la situation actuelle et de mieux comprendre l'ampleur des problèmes qui se posent, en un mot d'alimenter un courant de reflexion sur l'Université.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AVANT 1890

Les Universités, associations privilégiées de l'Ancien Régime, avaient été supprimées par un décret de la Convention. Des établissements spécialisés avaient alors été créés, auxquels s'ajoutèrent, sous le Consulat, diverses écoles de Droit et de Médecine. Pour former les cadres dont il avait besoin, Napoléon, après avoir organisé l'Enseignement Secondaire, rétablit en 1808 les Facultés de Droit, de Médecine et de Théologie et créa deux catégories nouvelles de Facultés, celles de Lettres et de Sciences, administrativement et financièrement rattachées aux lycées dans chaque Académie.

Vers la fin de l'Empire, en 1813, la France comptait environ 4.000 Etudiants et une population de 29 millions d'habitants, d'après le recensement de 1814. Ainsi, sur 20.000 personnes, 3 approximativement faisaient des Etudes Supérieures.

La situation s'est peu modifiée par la suite, quels que soient les changements survenus dans l'administration ou le nombre des Facultés : trois quarts de siècle plus tard, la proportion ne s'élève qu'à 9, puisqu'on dénombre en 1890 16.587 Etudiants et 38.400.000 Français. Ainsi, l'Enseignement Supérieur masculin - le seul - se caractérise par sa stabilité.

Ces effectifs sont à rapprocher de ceux des Bacheliers :

Diplômes de Bacheliers délivrés en :

1810 - 1814 : 1.174 (moyenne annuelle) (1)
1835 - 1839 : 3.732
1860 - 1864 : 5.316
1885 - 1889 : 7.350

---

(1) Atlas Historique de la France Contemporaine, coll. U, Colin, 1966, P. 167